

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

# BUDGET 2022 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Ville de Sainte-Marie, le 13 décembre 2021. – Une nouvelle année, un nouveau budget, votre conseil et son administration sont maintenant prêts à vous livrer le résultat du travail entrepris depuis quelques mois par la présentation du budget 2022 et son programme triennal d'immobilisations.

Bref retour sur 2021, année où encore une fois, la pandémie de la COVID-19 aura été maître de notre quotidien, nous obligeant à revoir régulièrement nos façons de faire en conformité avec les règles sanitaires en vigueur. Heureusement, l'arrivée du vaccin et du passeport vaccinal aura permis un retour à une vie plus normale, notamment au niveau des services aux citoyens et des activités de loisir.

Malgré ces contraintes, l'année 2021 fut également remplie de belles réalisations et d'avancement à tous les niveaux. En effet, différents travaux ont permis de rehausser l'image des voies publiques suivantes :

- ⇒ Avenue Baronet (réfection des services municipaux);
- ⇒ Section du boulevard Taschereau Nord (réfection complète incluant l'ajout d'un trottoir);
- ⇒ Avenue Sainte-Anne (réfection complète incluant l'ajout d'une piste cyclable);
- Section est de la route Chassé (construction d'un poste de pompage, réfection complète incluant l'ajout d'une piste cyclable et prolongement des services municipaux jusqu'à la route Saint-Martin);
- ⇒ 1re rue du Parc-industriel (prolongement des services municipaux):
- ⇒ Rue Turmel (prolongement des services municipaux);
- ⇒ Avenue Saint-Georges (réfection des services municipaux);
- Rang Saint-Gabriel Nord | Secteur Lac Marcoux (réfection de la voirie);
- ⇒ Rang Saint-Étienne Sud (réfection de 23 ponceaux).

Au niveau des infrastructures en loisir, une terrasse extérieure adjacente aux terrains de Dek hockey a été aménagée, la passerelle reliant le parc Carter à l'avenue du Ruisseau a été reconstruite et le terrain de soccer Grande Allée est maintenant éclairé.

D'autre part, en corrélation avec sa vision future de la Ville, le conseil municipal et son administration ont poursuivi leurs démarches visant à relocaliser les infrastructures municipales à l'extérieur de la zone inondable et travaillé de concert avec des firmes de professionnels en aménagement urbain et en environnement pour déterminer les avenues possibles du futur centre-ville. En considération des nouvelles règlementations applicables en zone inondable, le résultat de ces études permettra de dresser un portrait global de ce qu'il sera possible de réaliser et d'ainsi établir un plan d'action clair répondant aux besoins de la population.

Évidemment, bien que ces projets nous tiennent à cœur, leur faisabilité demeure conditionnelle à l'obtention d'aides financières, c'est pourquoi nous demeurerons à l'affût de tout programme d'aide gouvernemental pouvant nous être profitable.

Pour l'année à venir, nous poursuivrons nos efforts vers l'action, la relève et la mise en valeur du territoire dans l'objectif d'assurer la croissance de la Ville. L'agrandissement du périmètre urbain et le développement économique seront au cœur de nos préoccupations. De ce fait, l'annonce récente d'une subvention de 10 M\$ du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour la décontamination et la valorisation des terrains industriels acquis par la Ville en 2014 (EACOM) nous permettra de poursuivre dans cette visée. La revitalisation de ce secteur désaffecté permettra l'expansion du parc industriel et l'avancement de grands projets structurants.

#### Maintenant, le budget 2022 :

Pour la planification du budget 2022, nous avons pris en considération la mise à jour du nouveau rôle d'évaluation déposé par la MRC de La Nouvelle-Beauce établissant maintenant une valeur imposable de 1 488 572 500 \$, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à la valeur au rôle utilisée dans le budget 2021 de 1 456 329 400 \$. Par la suite, nous l'avons augmentée de façon conservatrice de 31 183 730 \$ pour tenir compte de l'arrivée du Cégep Beauce-Appalaches et de la construction de deux (2) immeubles à logements pour un total de 124 logements. On doit également considérer la démolition de résidences pour un montant de 4 280 800 \$ et l'ajout de quinze (15) nouvelles pour un montant de 3 964 530 \$. Les impacts en termes de revenus de taxes sont maintenant connus et budgétés.

La participation de tous les services s'est avérée très précieuse. Les efforts investis par chacun dans la planification de leurs activités ont grandement contribué à la préparation d'un budget rationnel, notamment par la réduction de leurs dépenses et le report de certains projets à l'an prochain sans toutefois affecter la qualité et le maintien des services essentiels.

Les effets de la pandémie se font encore sentir et auront certes un impact négatif sur notre planification budgétaire, notamment au niveau des opérations du Centre Caztel, du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que sur les autres revenus divers tels les revenus d'amendes et d'intérêts. Bref, au niveau budgétaire, la plupart de ces éléments ont été actualisés et reconduits tels quels en 2022. Le solde de la compensation gouvernementale établie initialement à 803 000 \$ servira à éponger en partie les pertes de 2021. Nos surplus budgétaires des années antérieures étaient déjà mis à contribution pour pallier en partie à cette situation.

Au niveau du service de la dette et de son remboursement, tous les projets sont financés et intégrés à même le budget 2022.

La taxe spéciale qui, depuis son imposition en 2004, aura permis l'apport de financement comptant pour la valeur de plus de 16,5 M\$ d'immobilisations sera augmentée de 515 500 \$ totalisant plus de 1,5 M\$ en 2022. Cette augmentation nous permettra donc de faire l'acquisition d'immobilisations sans recourir à l'endettement.

En ce qui a trait aux autres postes budgétaires, on note principalement des augmentations au niveau de l'hygiène du milieu, soit pour l'enfouissement des ordures et les services d'aqueduc. Les tarifications seront alors majorées en conséquence.

Du côté résidentiel, nous continuerons d'accompagner nos promoteurs dans leurs projets de développement et de lotissement souhaités. Du côté industriel, la CPTAQ ayant accepté notre demande, de nouveaux terrains seront disponibles au cours des prochaines années.

D'autre part, au quotidien, nous poursuivrons les actions de notre plan de relève, réviserons nos différents processus RH et assurerons une continuité au niveau du plan d'entretien de nos infrastructures. La notion de ville intelligente et de transparence fait également partie intégrante de nos préoccupations.

En détails chiffrés maintenant :

#### Revenus (variation des revenus):

- Compensations gouvernementales :		29 559 \$
- Autres recettes (services rendus, amendes et pénalités, loyers, etc.):		
Transferts (dotation spéciale de fonctionnement et point de TVQ, subvention d'intérêts du Gouvernement du Québec, entente de développement culturel, bibliothèque):		51 888 \$
	Sous-total :	89 854 \$
- Majoration des taxes foncières et des tarifications :		1 436 403 \$
- Actualisation du rôle actuel :	558 745 \$	
- Ajustement du taux de la taxe générale :		
- Augmentation des revenus liés au Service de dette de la taxe générale :		
- Augmentation des revenus de tarifications :	347 568 \$	
- Autres (tarification 911, taxes d'affaires, etc.) :	3 394 \$	
- Majoration des revenus :		1 526 257 \$

On note une augmentation des revenus de 1 526 257 \$ pour un total de 27 971 916 \$ comparativement à 26 445 659 \$ en 2021.

### Dépenses (variation des dépenses) :

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
- Masse salariale incluant les avantages sociaux :	379 080 \$
- Dépenses électorales :	
- Assurances générales :	20 629 \$
- Électricité, carburant, chauffage :	(11 350) \$
- Quote-part MRC incluant ORMH :	
- Subvention aux organismes :	
- Administration générale :	
- Sécurité publique :	
- Sécurité incendie (association, abonnement, formation, entretien véhicules, pièces, etc.) :	17 536 \$

	Total :	1 383 729 \$
-	Financement des immobilisations – paiement comptant :	500 500 \$
-	Service de dette (intérêts incluant les frais d'escompte) :	(50 008) \$
-	Loisirs & culture (administration, entretien terrain baseball et parcs, activités récréatives, etc.) :	153 422 \$
-	Centre Caztel (administration, fournitures, services techniques, entretien et autres) :	44 444 \$
-	Développement économique (entretien bâtiment locatif, tourisme, communication, etc.) :	38 272 \$
-	Vidange des installations septiques :	(5 057) \$
-	Cueillette, transport et élimination des ordures domestiques et résidus verts :	261 393 \$
-	Hygiène du milieu (entretien, eau potable, eaux usées, produits chimiques, services techniques, etc.) :	159 420 \$
-	Voirie (contrat de déneigement, sel et sable, entretien des véhicules, rapiéçage, entretien du réseau routier, etc.)	<u>23 290 \$</u>
-	Travaux publics (administration, entretien ménager, entretien immeubles, vêtements, etc.):	28 305 \$

Pour l'équivalent de 1 383 729 \$ d'augmentation pour un total de 25 653 213 \$ comparativement à 24 269 484 \$ en 2021.

#### Autres activités financières

- Remboursement de capital (net de subvention) :

36 074 \$

Total: 36 074 **\$** 

Pour l'équivalent de 36 074 \$ d'augmentation pour un total de 1 921 656 \$ comparativement à 1 885 582 \$ en 2021.

#### Affectations :

- Affectations et autres :

106 454 \$

Total:

106 454 \$

Pour l'équivalent de 106 454 \$ d'augmentation pour un total de 397 047 \$ comparativement à 290 593 \$ en 2021. On note en 2022 une affectation de 70 000 \$ pour contrer une partie de l'augmentation de la tarification des ordures.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant, c'est l'augmentation moyenne du compte de taxes du secteur résidentiel et nous tenons à préciser qu'elle ne tient pas compte des différences qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité. Rappelons que les présents calculs sont basés sur la valeur d'une maison moyenne. (Note : dans la majorité des cas, l'augmentation sera inférieure puisque la valeur d'une même résidence n'a pas varié)

#### EN 2022, LE TAUX MOYEN SERA DONC DE 2,67 % (2021 : 1,51 %)

La résidence moyenne selon notre rôle se situe à 229 134 \$ tout secteur confondu. Le compte de taxes moyen s'élève à 3 107 \$, soit une augmentation de 80 \$.

\*\*Attention\*\* : Le calcul tient compte des maisons démolies et des ajouts.

Notons que les tarifications des services d'aqueduc et d'ordures ont dû être ajustées, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'opération et de la diminution du nombre de résidences.

•	Aqueduc:	206 \$	(augmentation de 5 \$)
-	Égouts :	110\$	
-	Ordures :	245 \$	(augmentation de 25 \$)
	Vidange de fosses septiques :	95 \$	

## **PROJETS MAJEURS EN IMMOBILISATIONS 2022**

Pour la prochaine année financière, les projets majeurs seront :

- ⇒ Réfection des services municipaux de l'avenue Dupuis et de l'avenue Gilbert;
- ⇒ Prolongement des services municipaux de la route Saint-Martin;
- ⇒ Réfection des rues et avenues suivantes :
  - Avenue de la Sablière;
  - Rue des Merisiers;
  - Boulevard des Peupliers;
  - Avenue des Lilas;
- ⇒ Réhabilitation d'égout sanitaire;
- ⇒ Remplacement de deux soufflantes à la station d'épuration;
- ⇒ Réfection de la conduite de refoulement du poste Chassé vers les étangs;
- ⇒ Installations électriques sur le terrain de l'ancienne MRC;
- ⇒ Modernisation des parcs;
- ⇒ Acquisition de terrain;
- ⇒ Achat d'un souffleur amovible pour les travaux publics;
- ⇒ Remplacement des chaudières électriques au Centre Caztel.

#### En chiffres et par catégories d'immobilisations maintenant :

-	Véhicules, équipements et machinerie :	588 000 \$
-	Ameublement et équipement de bureau :	136 700 \$
-	Bâtiments et terrains :	
	Pavage, réfection, voirie, éclairage :	
-	Conduites d'égouts (sanitaire et pluvial) :	3 029 000 \$
-	Conduites d'eau et usine d'eau potable :	735 000 \$
-	Parcs et terrains de jeux :	3 185 000 \$

POUR UN TOTAL DE : \_\_\_\_13 551 200 \$

Ces immobilisations seront financées de la manière suivante :

		POUR UN TOTAL DE :	13 551 200 \$
-	Paiement comptant – taxes :		1 515 500 \$
-	Fonds de roulement et autres fonds réservés :		1 269 700 \$
	Surplus :		425 000 \$
-	Emprunt :		7 000 500 \$
-	Subventions gouvernementales :		3 340 500 \$

Ainsi, nous nous engageons à continuer à vous offrir des services de qualité en fonction de vos attentes. Ces engagements se feront dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la capacité de payer de nos concitoyens.

Le conseil municipal et toute son organisation assurent aux Mariveraines et Mariverains qu'ils continueront à offrir une gestion ferme et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et orientations seront centrés sur des suivis de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Source: M. Gaétan Vachon

Maire de la Ville de Sainte-Marie

(418) 387-2301

Renseignements: M. Jacques Boutin

Directeur général (418) 387-2301

jacques.boutin@sainte-marie.ca

Mme Lucie Gravel

Directrice du Service des finances et de l'administration

(418) 387-2301

lucie.gravel@sainte-marie.ca